

Compte-rendu de réunion - MJC Val de Seulles

Assemblée générale

Date : samedi 1er avril 2023

Heure : 10h30 - 12h15

Lieu : salle du conseil de la Mairie d'Audrieu

Membres du C.A. présents :

Pascal Villeroy, Angelo Maffione, Jennifer Janssen, Sylvie Sibiril, Michelle Dissez, Philippe Dissez, Pascal Lerichomme, Jean-Claude Eloy, Catherine Houdart

Excusée : Pauline Jean

Invitées : Marie-Claire Lecarpentier, Aline Duflot (Présidente de la Fédération départementale des MJC du Calvados)

Adhérents présents : 0

Représentants des communes : David Drut, maire adjoint d'Audrieu
Sandrine Garcon, Isabelle Lecomte, Florence Avenard

Presse : Sandrine Briens (correspondante La Manche Libre)
M.Guérin (correspondant Ouest France)

Ordre du jour

- Rapport moral
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Renouvellement des membres du C.A.
- Questions diverses

Rapport moral

Lecture du rapport moral rédigé par le Président, Pascal Villeroy, rapport qui figure dans son intégralité en annexe 1 de ce document.

Bilan financier et budget prévisionnel

Après 6 ans de déficit dont 7000€ pour la saison 2020/2021, le bilan présente en 2022 un léger excédent ce qui a permis un effort financier de 5% sur les coûts horaires de l'ensemble des interventions des prestataires.

Pascal Villeroy présente le budget prévisionnel : voir tableau en annexe 2

Il est procédé au vote pour la validation du rapport moral, du bilan et du prévisionnel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Renouvellement des membres du C.A.

Le C.A. constitué lors de la dernière assemblée générale comportait 13 membres dont 6 membres du bureau

4 personnes ont souhaité sortir du C.A., 9 personnes ont renouvelé leur candidature, Marie-Claire Lecarpentier se porte candidate.

Toutes les personnes sont élues par l'assemblée. Le nouveau C.A. est donc constitué de 10 membres.

Dissez	Michelle
Dissez	Philippe
Eloy	Jean Claude
Houdart	Catherine
Janssen	Jennifer
Jean	Pauline
Lecarpentier	Marie-Claire
Lerichomme	Pascal
Maffione	Angelo
Villeroy	Pascal

En couleur, les nouveaux membres

L'élection du bureau se fera à l'occasion de la première réunion du nouveau C.A. qui aura lieu mardi 11 avril 2023 à 18h30 à la salle du conseil de la mairie d'Audrieu.

Questions diverses

- Samedi 15 avril à 14h30 : animation en chanson des années 50/60 dans le quartier du Vaugueux présentée par Aline

- Dimanche 7 mai : randonnée organisée par Marie-Claire, au départ de Tilly-sur-Seulles

- Jeudi 24 août : rappel de la journée olympique pour les 12-17 ans avec un repas pris en charge par la MJC départementale

Fin de séance à 12h15

Annexe 1

Rapport moral assemblée générale

La MJC du Val de Seullès est une association Loi 1901 à but non lucratif qui a pour objet de proposer un ensemble d'activités sportives et culturelles afin de renforcer une cohésion sociale et une attractivité locale en milieu rural.

En tant que Maison de la Jeunesse et de la Culture elle vise également à épanouir la personnalité de chacun dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, au sein d'une communauté vivante.

Nous avons débuté notre saison 2022/2023 avec 438 inscriptions (372 en 2022, plus de 500 en année normale) et ceci malgré l'augmentation la saison précédente de certains tarifs, exclusivement chez les adultes, la volonté des membres du CA étant de concentrer nos efforts budgétaires sur l'enfance jeunesse. Pour cela et comme l'an passé nous avons fléchi l'ensemble des subventions reçues sur les activités enfants.

Aujourd'hui la MJC, c'est 15 activités sur une quarantaine de créneaux sur 30 semaines, ce qui représente la gestion de plus de 1200 heures de mi septembre à mi juin, cette gestion étant portée essentiellement par des bénévoles.

Nos efforts financiers de ces trois dernières années ont porté leurs fruits puisque pour la première année depuis plus de 6 ans (7000 € de déficit au bilan 2020/2021), nous sommes en capacité de présenter un budget équilibré en léger excédent.

Au vu de ce contexte, et après 4 années de non augmentation des coûts horaires de nos prestataires, il a été décidé d'accorder un effort financier global de 5% aux tarifs horaires appliqués jusqu'à présent. Ce coup de pouce permet une fidélisation de nos intervenants qui effectuent un travail remarquable pour l'animation de chacune de nos activités proposées.

Après un nouveau logo en 2021, une nouvelle plaquette en 2022, nous envisageons cette année de relooker notre site en ayant la possibilité de s'inscrire et payer en ligne pour fluidifier le travail des bénévoles.

Nous espérons voir progresser le nombre des inscriptions, preuve de la satisfaction et de l'intérêt suscités par les activités proposées. C'est aussi ce qui permettra de conforter un bilan positif afin de garder une dynamique, renouveler du matériel, proposer un spectacle ambitieux et investir dans de nouvelles activités.

Nos adhérents les plus jeunes ont 3 ans, étant précisé que la MJC est une des rares associations à proposer des activités dès le plus jeune âge que ce soit sur un plan culturel (éveil théâtral) ou bien sportive (baby mov). Nos activités sont ouvertes à l'ensemble de la population du territoire dans la limite du nombre de places disponibles pour chaque créneau. Des réductions sont accordées pour les familles lors d'inscriptions multiples et les chèques vacances sont acceptés.

Le principe des permanences assurées en juillet et septembre pour respectivement les réinscriptions et inscriptions, a été reconduit et a été bien perçu par les adhérents qui s'habituent à ces modalités d'inscription même si quelques incompréhensions sont à signaler.

Il faut honorer aujourd'hui l'ensemble des bénévoles et en particulier les membres du bureau pour leur dévouement et leur disponibilité pour les tâches quasi quotidiennes qu'ils effectuent.

Nous insistons sur le fait que les bénévoles qui composent le conseil d'administration ou encore le bureau ne bénéficient strictement d'aucune indemnité. C'est ce qui permet de proposer des tarifs que l'on souhaite accessibles à tous, y compris à ceux qui souhaitent pratiquer des activités en famille, une des valeurs auxquelles nous sommes attachés. De nombreuses communes soutiennent notre structure, financièrement ou encore par la mise à disposition gracieuse de bon nombre de salles communales.

La saison prochaine ne devrait pas voir de grandes modifications au niveau de notre fonctionnement, l'objectif étant de miser sur la stabilité afin de préserver notre trésorerie. Notre structure ne doit sa pérennité qu'à la solidité de l'ensemble des membres du CA, référents, bénévoles, intervenants et collectivités locales, en somme à vous tous.

Merci pour votre attention.

Les membres du bureau.

Annexe 2 : Budget prévisionnel 2023/2024

ACTIVITES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE	EFFECTIFS
Atelier expression éveil théâtral	1 840,00 €	1 890,00 €	-50,00 €	23
Baby-Mouv	1 950,00 €	2 748,00 €	-798,00 €	26
Modern-Jazz	7 470,00 €	8 356,00 €	-886,00 €	78
Djembé	1 440,00 €	2 250,00 €	-810,00 €	9
Guitare	2 950,00 €	5 670,00 €	-2 720,00 €	13
Gym	2 860,00 €	1 512,00 €	1 348,00 €	26
Hip-hop	2 340,00 €	3 300,00 €	-960,00 €	26
Break-Dance	1 800,00 €	3 000,00 €	-1 200,00 €	20
Danse en ligne	585,00 €	500,00 €	85,00 €	13
Peinture dessin	900,00 €	150,00 €	750,00 €	9
Pilates	8 400,00 €	6 750,00 €	1 650,00 €	56
Qigonq	625,00 €	1 425,00 €	-800,00 €	5
Rythme & Gym	2 700,00 €	3 504,00 €	-804,00 €	30
Sophrologie	1 015,00 €	1 200,00 €	-185,00 €	7
Tennis de table	875,00 €		875,00 €	35
Yoga Vinyasa	4 800,00 €	4 500,00 €	300,00 €	32
Zumba Kid's	2 700,00 €	4 095,00 €	-1 395,00 €	30
TOTAL	45 250,00 €	50 850,00 €	-5 600,00 €	438
RECETTES ET DEPENSES GENERALES				
Adhésions	3 500,00 €		3 500,00 €	
Adhésion fédération des MJC		15,00 €	-15,00 €	
Assurances		1 000,00 €	-1 000,00 €	
Frais bancaires		200,00 €	-200,00 €	
Location de salle/réception spectacle		2 500,00 €	-2 500,00 €	
Renouvellement de matériel/acquisition		800,00 €	-800,00 €	
Frais de fonctionnement		400,00 €	-400,00 €	
Frais chèques vacances		200,00 €	-200,00 €	
Publicité et communication		2 500,00 €	-2 500,00 €	
Provisions pour risques		500,00 €	-500,00 €	
Frais postaux et téléphone		300,00 €	-300,00 €	
Subvention Audrieu	5 500,00 €		5 500,00 €	
Subvention Thue et Mue	150,00 €		150,00 €	
Subvention Loucelles	180,00 €		180,00 €	
Subvention St Vaast sur Seulles	50,00 €		50,00 €	
Subvention Fédération des MJC	1 700,00 €		1 700,00 €	
Subvention Tilly sur Seulles	1 760,00 €		1 760,00 €	
Subvention Fontenay le Pesnel	500,00 €		500,00 €	
Subvention Cristot	240,00 €		240,00 €	
Subvention Ducy Ste Marguerite	180,00 €		180,00 €	
Subvention Trungy	80,00 €		80,00 €	
Subvention Carcagny	60,00 €		60,00 €	
Subvention St Paul du Vernay	90,00 €		90,00 €	
Subvention Chouain	100,00 €		100,00 €	
Subvention Hottot les Bagues	0,00 €		0,00 €	
TOTAUX	59 340,00 €	59 265,00 €	75,00 €	438